



SEMINAIRE INTERNATIONAL

LUTTE ANTI-CONTREFAÇON ET LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

12 – 14 septembre 2023
Tunis, Tunisie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



AFRIPI SOUTIENT LES PAYS D'AFRIQUE DU NORD DANS LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA DÉFENSE DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le projet «**Droits de Propriété Intellectuelle et Innovation en Afrique**» (**AfrIPI**) est un projet de développement de la propriété intellectuelle (PI), financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'**Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle (EUIPO)**, organise du **12 au 14 septembre 2023 à Tunis**, un **séminaire international sur la lutte contre la contrefaçon et la défense de la propriété intellectuelle**, en partenariat avec l'**Institut National de la Propriété Industrielle (INPI France)** et l'**Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle (INNORPI), Tunisie**.

Ce séminaire, à l'intention des autorités de régulation, des titulaires de droits et des acteurs engagés dans l'application des droits de propriété intellectuelle (DPI) des pays d'Afrique du Nord, notamment l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, avec le soutien de la France, vise à sensibiliser les autorités à l'importance de la propriété intellectuelle, ainsi qu'au rôle majeur de chacun des acteurs dans la lutte contre la contrefaçon. Il cherche également à initier un dialogue entre les principales parties prenantes afin qu'elles partagent leurs expériences, à identifier les facteurs favorisant la contrefaçon et à échanger sur les techniques et les stratégies efficaces pour détecter, surveiller et enquêter sur les violations des DPI.

Cet événement fait suite, d'une part, à la table ronde consultative sur l'application des DPI pour les pays d'Afrique du Nord qui a eu lieu les 23 et 24 février 2022, organisée, en ligne, par l'AfrIPI et, d'autre part, au séminaire international sur la lutte anti-contrefaçon et la propriété intellectuelle: impacts sur l'économie et l'environnement, qui a eu lieu les 28 et 29 novembre 2022 à Alger, Algérie, avec pour objectif de renforcer les capacités des parties prenantes et de les sensibiliser aux questions liées au respect des DPI.

Ainsi, ce séminaire a pour but de faciliter la mise en place de réseaux informels entre les autorités participantes pour promouvoir un protocole d'accord entre les différentes directions douanières des pays d'Afrique du Nord. Il permettra aux ayants droit, aux autorités et aux institutions internationales d'examiner des solutions au problème de la destruction écologique des marchandises de contrefaçon saisies et de mettre en place un projet de recyclage des produits contrefaits dans la zone nord-Africaine.



À propos d'AfrIPI

Le projet « Droits de Propriété Intellectuelle et Innovation en Afrique » (AFRIPI) est un projet pionnier de coopération internationale en matière de PI qui engage une action conjointe entre l'Union Européenne et l'Afrique pour stimuler le commerce intra-africain et faciliter les investissements Afrique-Europe pour une croissance économique et un développement durable.

Le projet est cofinancé par la Commission européenne, par l'intermédiaire de la direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) et par l'Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle. Il est mis en œuvre par l'EUIPO, en partenariat avec des institutions régionales et nationales Africaines, notamment la Commission de l'Union Africaine (UA), l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) et l'Organisation Régionale Africaine de la Propriété Intellectuelle (ARIPO).

Pour plus d'informations: www.afripi.org

À propos de l'INPI France

L'Institut National de la Propriété Industrielle est l'office national de la propriété intellectuelle de la France et relève du Ministère en charge de la propriété industrielle. L'INPI agit en faveur du développement économique par ses actions de valorisation de l'innovation: enregistrement et délivrance des titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles, enveloppes Soleau), réception et examen des demandes d'indications géographiques.

De plus, afin d'accroître la sensibilité des pouvoirs publics à la PI dans des pays considérés comme prioritaires, l'INPI a développé un réseau international depuis les années 90. Les actions de coopération avec les offices partenaires, comme l'EUIPO ou l'INNORPI, permettent de sensibiliser les acteurs locaux à la lutte anti-contrefaçon.

Pour plus d'informations: www.inpi.fr

À propos de l'INNORPI

L'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle est un établissement public à caractère non administratif (EPNA), placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie de Tunisie. Il est chargé de la normalisation, de la certification des produits et des systèmes qualité, de la promotion de la qualité et de la protection de la propriété industrielle.

Pour plus d'informations: <https://www.innorpi.tn>